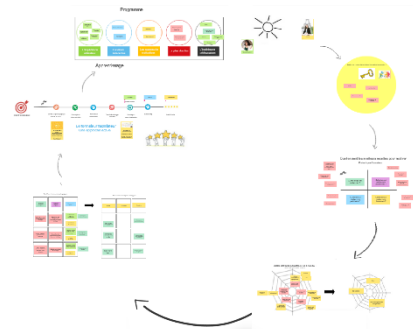




Outils collaboratifs à distance



Osons une pause

Durée : 2 heures

Profils des stagiaires : animateur, facilitateur ou formateur

Prérequis : vouloir faire des interventions à distance

Réf. catalogue : FOCD010825

Nbre de participants : entre 1 (minimum) et 6 (maximum)

Objectif pédagogique

- Utiliser des outils collaboratifs pour animer vos formations ou ateliers à distance

Contenu

- Adapter son intervention en distanciel
- Lever les freins du distanciel pour remettre du lien à distance

Intervenante



Merry Strullu, facilitatrice et formatrice en innovation managériale et qualité de vie au travail. Sociologue des organisations, de formation initiale, spécialisée QVT, je suis devenue directrice de projets IT. Aujourd'hui, organisme de formation, j'accompagne sur la transformation de projets sous forme de workshops ou suivi individuel.

Mes outils clefs : la facilitation, le codéveloppement, la CNV, la sophrologie et l'agilité.

Mon let's motiv' : transmettre des outils et une philosophie pour transformer vos projets !

#management

#projet

#QVT

Contact : merry@osonsunepause.fr – 07.87.00.62.74

Organisation

Moyens, méthodes et techniques de l'intervenant

- Documents supports de formation projetés
- Retour d'expérience, cercle de parole
- Outils, jeux & mise en situation
- Connaissances et exposés théoriques
- Mise à disposition de documents supports

En distanciel

- Plateforme de visio-conférence
- Paperboard virtuel

Programme

Module 1 : vivre ensemble une expérience

- Expérience utilisateur et animateur
- Vision interactive
- Indicateurs de succès

Module 2 : approche active à distance

- Sources de motivations
- Plan d'action
- Ingénierie



Modalité

Evaluation : auto-évaluation des acquis

Sanction finale : attestation de fin de formation (remise au stagiaire à l'issue de la formation)

Accessibilité : formation en distanciel. Accessible pour les personnes à mobilité réduite et aménagement possible en fonction du type de handicap (prévenir avant le début de la session)

Tarif : 750 € (TVA non applicable art. 261.4.4 du CG)

